



Nouvelles recherches en histoire jurassienne

Lettre d'information

Numéro 43 • Juillet 2010

Editorial

Les textes qui vous sont présentés ici l'ont été une première fois le 26 septembre 2009 au Musée jurassien d'art et d'histoire à Delémont. Issus de travaux de licence, master ou bachelor, ils apportent une pierre de plus à l'édifice de la connaissance de l'histoire régionale. La journée, organisée avec la collaboration appréciée de Nathalie Fleury, que nous remercions ici, a attiré un public nombreux et attentif : plus de septante personnes étaient présentes, confirmant l'intérêt que suscite l'histoire locale.

S'il est permis de regretter que les cinq conférences n'aient portés que sur le Jura cantonal – faute candidat-e travaillant sur un espace plus large, on ne peut que se réjouir de constater l'éventail des sujets abordés : l'analyse des comptes de l'hôpital bourgeois de Porrentruy par Séverine Hubleur, un procès de sorcellerie que détaille Angéline Rais, puis, un grand saut chronologique plus loin, Alix Heiniger traite du camp de réfugiés de Bassecourt à la fin de la Seconde Guerre mondiale, Frédéric Mure nous évoque Mai 68 et Stéphanie Chouleur revient sur les fêtes du Peuple. Ces chercheuses et ce chercheur en sont à des stades différents dans leurs parcours d'historien-nes mais ont su communiquer au public leur travaux avec passion. Nous les remercions encore une fois d'avoir pris la peine de se livrer à cet exercice de transmission et de nous donner ici le résumé de leurs conférences. Nul doute que la journée leur fût aussi enrichissante : le public, nombreux et intéressé, a participé vivement au jeu des questions-réponses, faisant de cette rencontre un véritable échange.

Pauline MILANI

Emergence d'un hôpital dans une petite ville jurassienne, l'hôpital bourgeois de Porrentruy 1314-1449.

C'est le premier novembre 1406 que les bourgeois officialisent la fondation d'un hôpital en ville de Porrentruy. Un réseau d'assistance et peut-être même un hôpital existait déjà en 1314 puisque des sources manuscrites en font déjà mention mais l'histoire de l'hôpital et l'activité économique-sociale qui y sont rattachées ne sont détaillées qu'à partir de l'époque de la fondation de l'établissement et des années qui suivirent.

Par ces documents, nous avons pu retracer dans les grandes lignes la manière dont était géré l'hôpital de Porrentruy en cette fin de Moyen Age (1406-1449) et ce qu'on y faisait puisque rien ou presque ne rapproche ces lieux d'accueil médiévaux de nos hôpitaux d'aujourd'hui.

La gestion de l'établissement incombait à trois recteurs qui, à tour de rôle dirigeaient la bonne marche de l'hôpital. Les rentrées d'argent et les dépenses étaient ainsi inscrites dans des cahiers qui nous permettent d'affirmer que l'hôpital de Porrentruy n'était pas un établissement déficitaire puisque ses rentrées d'argent basées principalement sur ses possessions représentaient des sommes considérables. De ce fait, les sommes encaissées suite à la location, la mise à cens et la vente d'une partie des récoltes de l'hôpital couvraient en grande partie les diverses dépenses engendrées par l'entretiens des pauvres accueillis dans ce lieu.

Les hôpitaux médiévaux sont des lieux de charité avant tout et non des lieux où étaient recueillis les malades. C'est pour cette raison que les dépenses liées aux soins et à divers actes chirurgicaux sont quasi inexistantes dans nos sources. Il faut plutôt voir ici un lieu d'accueil aux plus nécessiteux (vieillards sans le sou, femmes seules, orphelins ou pèlerins) où l'on distribue de la nourriture, des vêtements et surtout où l'on offre un toit et une paille pour dormir, même si ces installations sont précaires. Les dépenses faites à l'hôpital sont donc principalement liées à l'achat de nourriture qui n'est pas produite par l'hôpital (nous n'avons à ce propos aucune indication relative aux proportions occupées par les productions personnelles de l'établissement), de vêtements, à l'achat d'ustensiles et de bois de chauffe, aux frais de réparation du bâtiment et également en salaires qui sont versés aux différents

employés de l'établissement (chapelains, notaire, comptable, serviteurs, ouvriers et bergers).

L'hôpital bourgeois de Porrentruy, comme de nombreux autres établissements laïcs de l'époque exerçait également une activité bancaire puisque ce dernier prêtait des sommes parfois importantes aux habitants d'une grande partie de l'Ajoie. En contrepartie ces derniers se devaient de rendre l'argent prêté avec un intérêt qui était dissimulé dans d'autres types de rentrées d'argent puisque l'Eglise interdisait toute forme de profit lié au prêt d'argent à une tierce personne.

Enfin, de manière plus générale, l'étude de l'hôpital a permis de voir la place qu'il occupait au sein de la ville de Porrentruy et de voir l'implication des bourgeois dans son organisation. Il est alors apparu que la plupart des bourgeois que l'on trouve en poste à l'hôpital dans ces années là étaient également ou avaient été en poste à la municipalité de Porrentruy (conseil de la ville ou membres du conseil de la fabrique).

Beaucoup de questions sont restées sans réponses dans ce travail mais les sources non étudiées sont encore nombreuses et permettront peut-être de cerner de manière plus précise le quotidien de cet hôpital de la bourgeoisie de Porrentruy.

Séverine HUBLEUR, université de Lausanne

Le lièvre et la sorcière. Une accusation de lépanthropie à Porrentruy en 1612.

Au XVII^{ème} siècle sur les terres de l'Ancien Evêché de Bâle, Thienne Pichelus est exécutée pour sorcellerie, mais à la différence des nombreuses autres femmes accusées de crimes similaires, elle est l'objet de plaintes bien plus particulières. On lui attribue bien sûr les maux et charges traditionnels prêtés aux sorcières de l'époque, à savoir une relation charnelle avec le Diable, la mort d'êtres humains et d'animaux et encore divers pouvoirs surnaturels. Cependant, Thienne a la capacité de se transformer en lièvre, phénomène très rare à l'échelle européenne en comparaison des loups-garous plus fréquemment attestés. La plupart du temps, les métamorphoses animalières des sorcières sont liées au déplacement pour le sabbat ;

ce lièvre-ci apparaît à d'autres d'occasions que de cette réunion secrète .

Commençons par les informations présentant l'accusée comme une sorcière habituelle des terres jurassiennes. Tout d'abord, les dates de son procès, du 26 septembre 1612 au 10 octobre 1612, coïncident précisément avec la grande chasse aux sorcières qui sévit dans l'Ancien Evêché de Bâle ainsi que dans toute l'Europe. Certains témoignages du document étudié montrent que d'autres femmes de la seigneurie d'Ajoie étaient jugées simultanément pour les mêmes crimes. De plus, le milieu rural est beaucoup plus touché par les crises sociales dues en partie aux intempéries et aux mauvaises récoltes que les villes et plus enclin à croire aux anciennes superstitions réprouvées par la Réforme catholique. Le portrait de Thienne elle-même correspond bien à l'image type de la sorcière. Premièrement parce qu'elle est une femme, peu d'hommes ont en effet été accusés de maléfices. Ensuite parce qu'elle est veuve, ne vit donc plus sous la tutelle d'un mari mais n'ignore rien des relations sexuelles. Elle représente donc un danger pour l'équilibre moral des hommes selon la pensée du XVIIème siècle. Les méfaits dont Thienne est accusée ont le point commun de nuire à la vie et à Dieu. Grâce à sa poussière magique, elle nuit aux hommes et aux bêtes domestiques. La mort d'un animal, outil de travail et bien économique, est une perte grave pour l'agriculteur de l'époque. De plus, en tant que créature de Dieu, sa mort orchestrée par une sorcière ne peut être qu'une provocation diabolique. Celle d'un être humain rejoint la même interprétation. Notons cependant que si Thienne cause la mort des villageois, elle sait aussi comment les guérir. Notre sorcière connaît également le moyen de provoquer la grêle, ce qui vise à démontrer ses pouvoirs surnaturels et la puissance de son maître. Non seulement le fait est impressionnant, mais en plus il peut détruire une partie des récoltes et amener la disette dans les campagnes ; la survie des paysans est de nouveau en péril. Finalement, Thienne participe, comme toutes les sorcières, au sabbat qui revêt un caractère tout à fait anti-chrétien. En effet, elle y rencontre le Diable, ennemi de Dieu qui célèbre une messe à l'envers ; elle lui raconte tous les crimes commis à son service.

Venons-en à présent à ce qui fait de Thienne Pichelus une sorcière exceptionnelle : sa métamorphose en lièvre . Les transformations animales sont déjà connues de l'Antiquité ; en effet, Ovide décrit des femmes-oiseaux, les striges, courant de nuit à travers les campagnes à la recherche de chair d'enfants. Au Moyen-âge, des sorcières ont

affirmé, sous la torture, s'être changées en renard par exemple pour rejoindre leur maître. Diverses explications données par les historiens éclairent ce phénomène. Il faut certainement y voir la combinaison d'anciennes croyances païennes, de la probable prise de drogues et de séances de torture qui font tout avouer.

Le lièvre est parfois attesté, dans les procès de sorcellerie européens, comme moyen de transport aux réunions secrètes. Il est étrange que cet animal puisse être lié au diable alors qu'il semble si peureux. En réalité, il est porteur d'une symbolique très négative durant tout le Moyen-âge. On le connaît comme étant un animal rusé, rapide et nocturne. Son terrier souterrain le rapproche du monde des morts. Mais le lièvre est lubrique et doit sa réputation aux interprétations d'un texte du Lévitique qui interdit la consommation de sa chair. Les intellectuels médiévaux voulant comprendre cette prohibition l'ont affilié à l'homosexualité en se basant sur les écrits de Pline l'Ancien. Cet auteur du 1er siècle ap. J-C rapporte que chaque année cet animal est pourvu d'un nouvel orifice anal. Une autre légende affirme qu'il est hermaphrodite à cause d'une distinction difficile des sexes, ceci étant repris par Conrad Gessner, naturaliste suisse du XVIème siècle. Ces références ont certainement été suffisantes pour associer le lièvre au mal. Que ce soit le Diable, les lutins ou les sorciers et sorcières, tous ces êtres maléfiques peuvent prendre son apparence ; ce phénomène porte même le nom scientifique de lépanthropie. Cependant, la transformation de Thienne est encore plus particulière, car le lièvre apparaît la journée dans les rues de Réclère, ce qui ne correspond pas au moment nocturne du sabbat. La métamorphose est ici utilisée pour accentuer le caractère maléfique de l'accusée et pour provoquer la peur des villageois. En effet, l'animal danse en plein jour et effraie les chiens, comportement fort surprenant pour une créature nocturne.

Finalement la métamorphose en lièvre n'étant pas un motif du code pénal condamnant les sorcières, elle ne sera pas retenue pour l'exécution de Thienne Pichelus. Il faut souligner que ce phénomène est rare. De plus, le cas de notre accusée qui ne se métamorphose pas seulement pour se rendre au sabbat est encore plus insolite.

Angéline RAIS, université de Neuchâtel

Réfugiés politiques internés dans le Jura: le camp de Bassecourt 1944-1945.

En février 1944, un camp spécial pour réfugiés politiques est installé à côté du village de Bassecourt, au lieu-dit du Pré-Borbet. Une soixantaine d'hommes âgés de 27 à 60 ans arrivent du Tessin, où ils étaient précédemment internés.

Le camp est désigné comme spécial par les autorités fédérales car il a pour fonction d'isoler et de surveiller des réfugiés politiques considérés comme nuisibles à la sécurité intérieure et extérieure de la Suisse sous le motif qu'ils seraient des militants communistes.

Il s'inscrit donc au croisement de deux dispositifs en vigueur à cette époque: d'une part l'internement des réfugiés et émigrants pendant la guerre et d'autre part les mesures relatives à l'interdiction du parti communiste décidées en 1940 par la Conseil fédéral.

En octobre 1939, l'exécutif avait décidé de prévoir la possibilité d'interner les réfugiés sur son sol, décision concrétisée en mars 1940 par l'ouverture du premier camp à Felsberg. Le but de cette mesure est de soulager le poids du refuge pour les organisations de secours qui jusque-là se chargeaient de loger, nourrir et blanchir une population à laquelle la Suisse interdit toute activité lucrative. L'idée est donc de soustraire les réfugiés à l'oisiveté et de les faire contribuer à l'effort national d'autosuffisance en internant les hommes aptes au travail pour les employer au défrichage de terrain pour la culture et à la construction de routes.

Pour les internés de Bassecourt, le problème n'est pas tellement de leur permettre de trouver des moyens d'existence en dehors du soutien d'organisation de secours mais de les empêcher d'avoir une activité politique sur le sol helvétique, ce qui est également interdit aux réfugiés.

Pour cette conférence, j'ai réfléchi aux interactions qu'avaient pu avoir les internés du camp avec le milieu jurassien. Il me semble qu'habitant non loin d'un village et même si la barrière de la langue n'a probablement pas favorisé les contacts, les internés ont rencontré des habitants de Bassecourt et peut-être entretenu des relations avec eux.

Trois catégories de sources permettent de mener une investigation dans ce sens: les rapports des autorités locales destinés à Berne, les entretiens d'histoire orale menés à Bassecourt en février 2005 et les mémoires des anciens internés.

Les Archives fédérales à Berne conservent un épais dossier sur ce camp. Témoignant surtout de la surveillance appliquée au camp, celui-ci contient quelques mentions des relations avec les voisins du camp ou avec la population, surtout quand la situation est mauvaise. Par exemple, le gendarme de Bassecourt s'inquiète que «quelques sujets de la gent féminine manifestent une préférence à l'égard des internés, cela provoque une jalousie de la part des jeunes gens. » Il est surtout préoccupé par les réactions des jeunes hommes qui ont provoqué des bagarres avec les réfugiés. Le chef du camp expliquera au gendarme que cette liberté de sortir le soir et de laisser aller les internés à leur guise est la seule récompense qu'il est en mesure de leur accorder pour leur très bonne attitude dans le camp.

Sur une photo d'époque on peut voir une ferme située à quelques mètres seulement du camp. Grâce à l'aide d'une employée de la mairie et surtout grâce à Jacqueline Blaser , j'ai pu rencontrer une femme, qui à l'époque vivait dans cette maison, et un habitant de Bassecourt qui avait également connu le camp.

La témoin se souvenait qu'elle avait eu quelques contacts avec les internés, notamment quand ils venaient à la ferme se réchauffer ou prendre un café. Jeune fille à l'époque, elle semblait avoir été assez impressionnée de se retrouver tout à coup la voisine d'une soixantaine d'hommes.

Mon autre témoin avait assisté à une pièce de théâtre jouée au camp par les internés. Il se souvient que ceux-ci étaient tous des intellectuels « dans la haute », qu'ils avaient tous fait des études. Il était allé assister à la représentation par curiosité, parce qu'un de ses amis avait envie d'aller voir.

Nous savons par d'autres sources que les activités intellectuelles étaient privilégiées à d'autres plus récréatives dans le temps libre des internés. Par contre la liste des réfugiés sur laquelle figurent également leurs professions infirme l'idée selon laquelle ils avaient étudié. La majorité d'entre eux a exercé des métiers manuels.

Trois anciens internés du camp ont rédigé des mémoires dans lesquelles ils mentionnent leur passage à Bassecourt.

Un d'entre eux, Paul Meuter nous dit que rapidement des contacts sont établis avec les paysans voisins du camp. La plupart des gens de la région ne parlent que le français mais certains se débrouillent un peu en allemand. Ils ouvrent leur ferme au public et les internés s'y rendent en fin de semaine pour déjeuner ou boire un café. Meuter raconte aussi que pendant cette période il a appris à moissonner et prêté main forte aux agriculteurs. Ces travaux n'étaient pas très différents des tâches que les internés devaient accomplir quotidiennement, c'est-à-dire le défrichage d'un terrain qui devait ensuite être mis en culture.

De toutes ces sources, il est donc possible de tirer quelques traces des contacts entre les internés de Bassecourt et les habitants de la région. Elles permettent aussi d'incarner les acteurs de l'époque et de dépasser les aspects plus politiques de cette histoire en ne réduisant pas les réfugiés du camp à des individus isolés et surveillés par un état qui les considérait comme dangereux pour sa sécurité.

Les témoignages directs recueillis par les méthodes de l'histoire orale sont parmi les plus vivants et permettent également de restituer une partie de la vie quotidienne de ces témoins, un autre aspect qui me semble intéressant.

Alix HEINIGER, université de Genève

Mai 68 dans la presse jurassienne

Ce travail avait pour but d'analyser les événements qui se sont déroulés en mai 1968 en France et dans le Jura à travers un corpus d'articles parus entre début mai et mi-juin dans les deux quotidiens : Le Pays et Le Démocrate, et l'organe séparatiste : Le Jura Libre.

Au fil des luttes politiques, des conflits idéologiques et des oppositions confessionnelles qui ont rythmé l'Histoire jurassienne chaque journal a développé (ou représenté) une sensibilité spécifique qui lui donne une lecture un peu différente des événements de Mai 68 et plus particulièrement de la dimension étudiante du conflit, sur laquelle ce travail se focalise.

Une première étape consistant à analyser les interprétations des événements français faites par les deux quotidiens, a permis de

mesurer l'impact de la contestation étudiante dans les mentalités de l'époque.

Malgré des angles d'approches différents, *Le Pays* analyse la contestation à travers le prisme confessionnel alors que *Le Démocrate* se porte en défenseur des institutions et du particularisme helvétique en comparant la contestation française aux pratiques helvétiques. Ce qui a le plus attiré l'attention des deux quotidiens a été la contestation d'une partie de la population française et surtout la violence de celle-ci que tous deux condamnent vivement, n'attachant que peu d'importance aux revendications des ces étudiants en colère.

La manifestation en elle-même, et bien plus encore lorsqu'elle est accompagnée de violence, n'était pas à l'époque considérée comme partie intégrante du répertoire traditionnel de la participation politique, de plus Mai 68 et le mouvement contestataire international qui apparaît déjà au début des années soixante marquent l'arrivée d'un nouvel acteur sur la scène politique : la jeunesse. Ainsi toute la société découvre une jeunesse qui revendique, qui conteste, et qui manifeste avec violence.

Comment réagissent alors ces journaux lorsque les étudiants ne sont plus français mais jurassiens ? Si la jeunesse jurassienne se comporte avec un peu moins de véhémence que ses voisins français, elle n'est pas pour autant imperméable au climat ambiant et en date du mardi 18 juin 1968 débute ce qui fut appelé plus tard "le petit mai 68 de Porrentruy". Les événements commencent le mardi par un chavirari qui finit en léger affrontement avec la police et débouchent le samedi sur une manifestation pacifique agrémentée de banderoles et autres slogans, faisant écho aux protestations françaises. Ces événements sont mineurs mais du fait du climat ambiant laissé dans les consciences par les événements de Mai 68, les deux journaux vont donner leur propre analyse des événements.

Le Pays aura une attitude différente de celle qu'il a eu envers les manifestations françaises puisque sa critique va, à l'inverse, porter sur les violences policières. Pour la première fois, le journal de Porrentruy va même se positionner en faveur des étudiants jurassiens, alors qu'il avait tant condamné la violence de ceux de Paris.

La réaction du *Démocrate* a été plus intéressante encore car il tire clairement un parallèle avec les événements français : « De récents

événements survenus à l'étranger ne sont sûrement pas à négliger dans l'appréhension de ceux qui viennent de faire grand bruit à Porrentruy. Signe des temps : la jeunesse veut être perturbatrice de l'ordre quitte à se plaindre ensuite des réactions qu'elle suscite. » (Le Démocrate 18 juin 1968)

Le journal de droite affiche une fois de plus son aversion pour cette jeunesse qui ose s'opposer à la police symbole par excellence de l'autorité et du pouvoir de l'Etat.

Enfin, analyser la vision du Jura Libre, c'est analyser la vision d'un acteur politique non conventionnel, le Rassemblement jurassien étant aussi un mouvement contestataire ou revendicateur. Il aura donc probablement une vision différente que celle des acteurs politiques et religieux qui ont été analysés jusque-là.

L'organe séparatiste développe ainsi un réquisitoire favorable à cette jeunesse contestataire et Roland Béguelin démontre l'importance que les séparatistes donnent à ces mouvements de jeunesse qui contestent et revendiquent : « Vous avez observé que partout dans le monde les étudiants s'agitent. (...) Dans une société matérialiste, les jeunes rendent un service énorme : ils sont la vraie force d'opposition et de contestation, et tout progrès des idées passe par leur remue-ménage. Le parti du mouvement, c'est désormais le parti de la jeunesse. » (*Le Jura Libre* 15 mai 1968)

Toutefois le RJ n'a pas attendu les événements français pour instrumentaliser ce nouvel acteur de la scène politique puisque le RJ avait déjà décidé d'utiliser en 1962 cet activisme de la jeunesse avec le Groupe Bélier.

Dès lors s'est posée la question des liens potentiels entre les sections jeunesses du RJ et la contestation étudiante qui éclôt un peu partout durant ces années.

Différentes et sans lien direct, on retrouve cependant certaines analogies. Fruit de l'internationalisation de la contestation des étudiants et de la jeunesse, ils possèdent un répertoire d'action commun avec des formes d'expression caractéristiques de la contestation : drapeaux, hymnes, slogans, chants, l'aspect le plus important étant sûrement l'aspect symbolique de leurs actions.

Le second point se situe dans les conséquences de leur lutte sur la conscience collective : dans le Jura comme dans toute la France, les actions symboliques de la jeunesse contestataire sont des facteurs producteurs d'identité collective et éveillent chez une partie de la

population un certain esprit critique sur des problèmes politiques plus généraux.

Pour finir on retrouve la même importance de l'espace, du territoire dans les représentations de la lutte. Ainsi lorsque les étudiants français occupent la Sorbonne ou montent des barricades dans le quartier Latin, les jeunes séparatistes manifestent et se battent pour retrouver la maîtrise d'un territoire sous le "joug" du voisin bernois et l'occupation de la préfecture de Delémont en juin 1968 peut représenter, à l'image des occupations d'universités par les étudiants français, la réappropriation symbolique de son espace.

On a découvert, à travers les commentaires et analyses des trois journaux traités, des visions différentes de Mai 68 mais toutes mettent l'accent sur un même phénomène : la contestation. Si elle est l'élément commun à toutes les interprétations, c'est d'abord qu'elle choque par sa violence et sa spontanéité. Rarement aussi exacerbée, elle est surtout le fait d'acteurs nouveaux auxquels on n'a jamais fait face, acteurs avec leurs propres règles et leurs propres limites.

En Suisse les forces politiques traditionnelles s'en inquiètent, par peur que cette jeunesse contestataire donne des idées à la jeunesse helvétique et surtout parce qu'elles doutent de leur capacité à l'apprivoiser. D'autres à l'inverse s'en réjouissent. Parce que la jeunesse entrait déjà depuis un certain temps dans les plans du RJ, Roland Béguelin la loue, allant même jusqu'à dire qu'elle est le moteur de la révolution.

Frédéric MURE, université de Neuchâtel

Les fêtes du Peuple jurassien filmées par des militants jurassiens : entre propagande et commémoration

L'originalité de ce travail historique se situe au niveau des sources sur lesquelles il s'appuie. Il s'agit de films tournés par des militants jurassiens lors des fêtes du Peuple jurassien et lors de diverses manifestations organisées par le MSJ (Mouvement séparatiste jurassien), puis dès 1951 par le RJ (Rassemblement jurassien). Le corpus de film s'étend de 1949 à 1996. Tournés par des réalisateurs militants et amateurs, ces films étaient diffusés lors des conférences et assemblées du Mouvement.

Ce qui rend ce corpus de film intéressant, d'un point de vue historique, c'est sa régularité et sa longue durée qui permettent de faire des comparaisons au niveau de l'évolution des techniques filmiques, au niveau des modes de représentation ou encore au niveau des prises de position des réalisateurs. De plus, ces sources n'ont, jusqu'ici, jamais fait l'objet d'analyses historiques détaillées.

Trois angles d'analyse se dégagent lors du visionnement de ces sources :

1. Quels sont les moyens techniques à disposition des réalisateurs et comment ces moyens techniques influencent le contenu des films ?
2. Que nous apprend le contenu de ces films sur les fêtes du Peuple ? Est-ce que l'évolution du contexte de ces fêtes est perceptible dans les films ? Comment est véhiculée l'identité jurassienne ?
3. Quelle était la diffusion de ces films, quelle utilisation les militants faisaient de ces films ? Ce qui amène la notion de but pour ces films.

Des hypothèses en lien avec ces trois angles d'approche sont définies puis confirmées ou infirmées grâce à l'analyse détaillée des films. Dans le cadre de cette conférence pour le Cercle d'étude historique, deux hypothèses ont été retenues :

-« L'évolution de la représentation filmique est en lien avec l'évolution des fêtes du Peuple et leur contexte politico-culturel. »

-« Les films ont un double but : commémoratif et propagandiste. »

La première hypothèse se vérifie puisque les films, dans leur ensemble, prennent en compte le contexte des fêtes et retransmettent différemment une année hautement politisée et une année fortement festive, par exemple. En 1949, la fête est une manifestation uniquement politique, le festif n'est pas encore présent, tandis qu'en 1982 la manifestation a perdu son côté politique et devient une fête populaire avant tout. La représentation filmique suggère fortement cette évolution puisqu'en 1949, la manifestation officielle, symbole par excellence du côté politique de la manifestation, est représentée durant 8 minutes 10 pour un film d'une durée totale de 15 minutes 24, tandis qu'en 1982, la manifestation officielle est filmée uniquement durant 47 secondes pour 11 minutes 53 de film. Mais la durée de représentation n'est pas le seul élément à soulever ; le choix des images est lui-aussi pertinent. En effet, en 1949, tous les orateurs sont filmés les uns après les autres et l'insertion régulière de cartons explicatifs (le film

est muet) nous aide à comprendre le rôle de ces personnes au sein du Mouvement et les objets de discussions lors des discours politiques. De n'est pas du tout le cas en 1982, puisque les orateurs ne sont filmés que très brièvement et que le commentateur ne donne aucune information sur le contenu politique de la manifestation.

D'une manière générale, le corpus entier reflète ce lien entre réalité de la fête et représentation dans les films. Il y a en effet une diminution progressive de la représentation de la manifestation officielle au fur et à mesure que le rassemblement de septembre devient un événement festif. De longues durées de représentation de la manifestation officielle réapparaissent uniquement lorsque le contexte politique des fêtes est particulièrement tendu comme par exemple en 1964 avec la manifestation des Rangiers et l'affaire de l'Expo nationale suisse, entre autres.

La deuxième hypothèse, celle des buts des films, est elle aussi vérifiable avec l'analyse des sources, mais de façon partielle. En effet, le côté commémoratif ressort nettement dans ces films, l'exemple le plus frappant étant la représentation des cortèges où la caméra est simplement posée au bord de la route et filme le cortège pendant de longues minutes, uniquement avec des plans d'ensemble très neutres. Ce type de représentation correspond souvent, en terme de durée, à plus de la moitié des films ; l'enjeu commémoratif n'est donc clairement pas à négliger. Le rôle propagandiste prend lui aussi une place conséquente dans les films puisque les commentaires sont souvent engagés, les plans aussi. De gros plans sur des pancartes telles que « Adhérez au Rassemblement jurassien » ou encore « Halte à l'invasion germanique » en sont des exemples parlants. Par contre, cette hypothèse n'est que partiellement vérifiable puisqu'il semble que le but propagandiste n'a pas été perçu, ni utilisé à l'époque. Les dirigeants du Mouvement n'ont jamais intégré ces films dans leur propagande et le public ayant vu ces films est un public majoritairement acquis à la cause jurassienne ; le but propagandiste perd donc tout son sens devant un tel public.

D'une manière générale, ces sources ont une double utilité puisqu'elles nous renseignent sur les fêtes du Peuple, très peu étudiées jusqu'ici à part dans l'ouvrage de Claude Hauser *L'aventure*

du Jura, mais elles fournissent surtout des renseignements sur la vision que des militants jurassiens avaient de leur propre mouvement. A travers ces films, nous comprenons quels étaient les événements centraux, à l'époque, pour les Jurassiens.

Si ces films n'ont pas atteint leur but au niveau de la propagande, il est par contre évident que les diffusions dans les sections du RJ ont permis de créer un sentiment de bonheur, de pouvoir, de liesse et de cohésion au sein des militants.

Et quoi de plus important, pour la motivation des militants, que de se sentir portés par un sentiment d'unité et de puissance lors d'une lutte de longue haleine comme celle-ci?

Stéphanie CHOULEUR, université de Lausanne

Des nouvelles du DIJU...
On vous l'avait promis depuis longtemps,
le voici !

La toute nouvelle version du Dictionnaire historique du Jura est en ligne, à l'adresse désormais bien connue : www.diju.ch

Ainsi que vous le découvrirez en parcourant nos pages, dont les couleurs rappellent à dessein le premier DIJU, l'aspect général s'est quelque peu modifié pour offrir une plus grande convivialité. Mais les deux améliorations fondamentales résident ailleurs.

En effet, c'est désormais en français et en allemand que vous avez accès au contenu de notre corpus. Si toutes les notices ne pourront pas être traduites, faute de moyens, une certaine partie deviendra toutefois bilingue, comme vous le constaterez au fur et à mesure de l'avancée de notre travail, dont une partie sera présentée sous forme momentanément inédite en allemand. Pour ce faire, une nouvelle collaboratrice germanophone a été engagée. Il s'agit de Kiki Lutz qui rejoint ainsi Emma Chatelain pour la rédaction de notre dictionnaire.

La seconde avancée de taille est un moteur de recherche rendu plus précis et plus performant grâce à un long travail d'indexation, qui permet désormais de cibler des catégories à l'intérieur desquelles effectuer la recherche, tout en limitant la période !

Nous vous souhaitons une agréable découverte de notre nouveau site !

Sommaire

- 1** Pauline Milani, *Editorial*
 - 2** Séverine Hubleur, *Emergence d'un hôpital dans une petite ville jurassienne, l'hôpital bourgeois de Porrentruy 1314-1449*
 - 3** Angéline Rais, *Le lièvre et la sorcière. Une accusation de lépanthropie à Porrentruy en 1612*
 - 6** Alix Heiniger, *Réfugiés politiques internés dans le Jura: le camp de Bassecourt 1944-1945*
 - 8** Frédéric Mure, *Mai 68 dans la presse jurassienne*
 - 11** Stéphanie Chouleur, *Les fêtes du Peuple jurassien filmées par des militants jurassiens : entre propagande et commémoration*
-

Le Cercle d'Etudes historiques publie deux ou trois fois par année une *Lettre d'information* visant à rendre compte de l'actualité de la recherche historique concernant le Jura. Vous trouverez les anciens numéros ainsi que les consignes de rédaction sur le site www.sje.ch. Les *Lettres d'information* peuvent être commandées au secrétariat de la SJE : 8, rue du Gravier, 2900 Porrentruy, 032 466 92 57, info@sje.ch.

Le bureau du CEH

Johann BOILLAT
Institut d'Histoire
Université de Neuchâtel
Espace Louis-Agassiz
2000 Neuchâtel
johann.boillat@unine.ch

Emma CHATELAIN
Rue des Cèdres 3
2000 Neuchâtel
emma.chatelain@gmail.com

Clément CREVOISIER
Rue du Lac 24
1400 Yverdon-les-Bains
clement.crevoisier@gmail.com

Philippe HEBEISEN, co-président
Rue des Cèdres 3
2000 Neuchâtel
philippe.hebeisen@unine.ch

Christophe KOLLER
Herzogstr. 25
3014 Berne
christophe.koller@idheap.unil.ch

Michaël LIECHTI
Adelles 40
2800 Delémont
liechti.lim@bluewin.ch

Pauline MILANI, co-présidente
Le plain d'Evrasse
2877 Le Bémont
pauline.milani@gmail.com

